

Communiqué de la Fédération des Syndicats des Fonctionnaires Vaudois (FSF)

Lors de la conférence de presse organisée le 26 septembre à 9h30 à l'intention des syndicats de la fonction publique, le Conseiller d'Etat en charge des Finances Pascal Broulis, a présenté son projet de budget pour 2007. Si on peut saluer le fait que ce projet aboutisse à un excédent de revenus de 14,6 millions, il faut une fois de plus souligner que ce résultat est obtenu par les sacrifices imposés aux employés de l'Etat dont les revendications salariales n'ont été que très partiellement entendues.

On rappellera que les conventions salariales de 2004 qui instituent 3 mesures de limitation des salaires (blocage de l'indexation à 25%, plafonnement des annuités à 80% et contribution de crise de 2%) peuvent faire l'objet de négociations en cas d'évolution de la situation. Au vu des résultats positifs des comptes 2005, les syndicats ont demandé au CE l'application de cette clause de modification et l'ouverture de négociations salariales.

Après bien des échanges épistolaires ou verbaux, le CE a reçu les syndicats le 25 septembre à 20h pour «ouvrir » des négociations.

En fait de négociations, il s'est plutôt agi d'une simple information donnée par le Conseiller d'Etat P. Broulis aux syndicats, qui peut se résumer ainsi : la contribution de crise sera redonnée aux employés de l'Etat (17 mios) mais rien de plus. Annuités ou indexation que nenni, pas de discussion possible.

Pour La FSF cette manière de procéder ne respecte en aucun cas les termes de la convention qui indiquent bien la tenue de négociations et non la simple communication de décisions prises par l'Etat. Elle s'élève vivement contre cette attitude méprisante du CE qui fait fi des engagements pris.

Par ailleurs, rien n'est gagné pour les employés, la mesure envisagée par le CE doit en effet faire l'objet d'un vote particulier du Grand Conseil, on ne saura donc que le 23 décembre (sic) si oui ou non, les collaborateurs de l'Etat récupéreront enfin quelque chose.

Pour toutes ces raisons, la FSF maintient le mot d'ordre de mobilisation du 5 octobre, et elle manifesterà pour défendre un salaire juste, adapté à la situation économique réelle de l'Etat.

Lausanne, 26 septembre 2006
Béatrice Métraux, secrétaire générale, 079 703 82 29
Jacques Danielou, SPV, 079 467 78 06
Secrétariat général FSF, 021 601 50 19